



Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
Rapport d'activités de l'agente de liaison

Jeanne Le Mière

Été 2024



Rédaction :

Jeanne Le Mière
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Samuelle Durocher
Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2024). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2024 à Notre-Dame-du-Laus, 12 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lacs, la Fédération Lausoise des associations de lacs, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Avant-propos	2
1. Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.....	3
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2024 à Notre-Dame-du-Laus	5
2.1 Présentation de l’agente de liaison	5
2.2 Bilan des activités de l’été 2024	5
3. Orientations et recommandations	8
3.1 Caractérisation et connaissance	8
3.2 Sensibilisation-Communication	8
4. Conclusion	9
Références	10
Annexe 1 – Plan d’action	11
Annexe 2 – Tableau de bord des activités.....	12

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus compte 1037 plans d'eau, dont 247 possèdent un toponyme officiel (figure 1). De ceux-ci, 8 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I). On y trouve de nombreuses pourvoiries, des campings, des chalets et le parc régional du poisson blanc.

Ce sont les nombreuses menaces qui pèsent sur la santé des lacs, notamment la présence de myriophylle à épis dans plusieurs plans d'eau, ainsi que la volonté de sensibiliser les riverains à l'état de leurs bandes riveraines, qui ont encouragé la municipalité de Notre-Dame-du-Laus à participer de nouveau au programme de soutien technique des lacs¹. Le CRE Laurentides a aussi constaté un besoin d'accompagnement et de formation de la part des associations de lacs au cours du mandat.

¹ Pour consulter les rapports d'activités des années précédentes du Soutien technique des lacs à Notre-Dame-du-Laus : <https://crelaurentides.org/accompagnement-eau-lacs/>

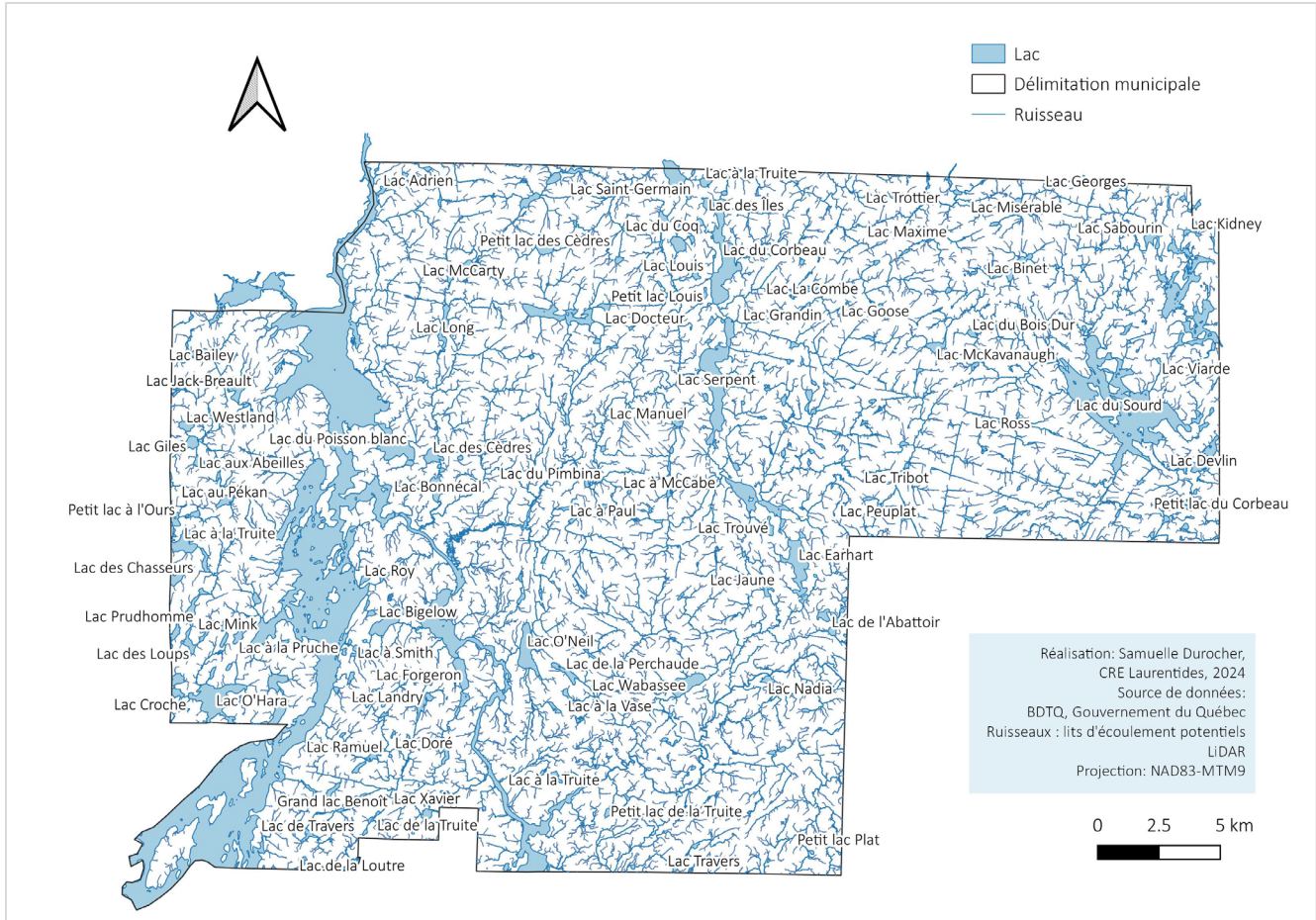


Figure 1: Lacs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Tableau I. Lacs de Notre-Dame-du-Laus inscrits au RSVL (MELCCFP, 2024)

Nom du lac	No du RSVL
Aigle, de l'	673
Bigelow	427
Corbeau, du	636
Earhart	979
Forgeron	928
O'Neil	763
Poisson Blanc, du	771
Serpent	322

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

2. *Soutien technique des lacs 2024 à Notre-Dame-du-Laus*

En 2024, le plan d'action de l'agente s'inscrivait dans la poursuite des mandats consécutifs (2007 à 2011) et du mandat de 2022, soit en appuyant les associations et la municipalité dans la réalisation des protocoles du RSVL, particulièrement celui de la caractérisation des bandes riveraines. Des actions de sensibilisation et de communication ont également été réalisées (pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Jeanne détient un baccalauréat en géographie environnementale, une formation qui lui a permis de développer une conscience écologique, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau au Québec. Elle a pris pleinement conscience de l'importance primordiale de cette ressource pour la province. Le poste d'agente de liaison représentait donc pour elle une opportunité rêvée d'agir concrètement pour préserver la santé des lacs.



2.2 Bilan des activités de l'été 2024

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs à Notre-Dame-du-Laus* selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une formation sur le protocole de caractérisation des bandes riveraines;

L'agente de liaison a présenté le protocole de caractérisation de la bande riveraine du RSVL. Quatre personnes provenant des associations des lacs O'Neil, Forgeron et Bigelow étaient présentes. La formation a été donnée en virtuel via la plateforme Zoom le 8 juillet. Un enregistrement de la présentation a ensuite été partagé aux présidents des associations de lacs, permettant à plusieurs personnes de la visionner ultérieurement.

- Évaluer la possibilité d'organiser des formations aux autres protocoles du RSVL selon l'intérêt;

Aucune autre formation sur les protocoles du RSVL n'a été donnée comme les associations n'en ont pas exprimé le besoin.

- Effectuer un suivi et une cartographie de la propagation du myriophylle à épis au lac O'Neil;

Comme l'association du lac O'Neil est déjà accompagnée à ce sujet par un autre organisme, ce suivi a été réalisé au lac Forgeron le 7 août avec l'aide de 4 riverains. Une carte des principaux herbiers de myriophylle à épis a, par la suite, été produite.

- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs Bigelow, Earhart, Forgeron et O'Neil;

Selon la mobilisation, l'intérêt et la disponibilité des associations de lacs, la caractérisation de la bande riveraine selon le protocole du RSVL a été effectuée aux lacs Bigelow le 30 juillet, au lac Earhart le 5 août, au lac Forgeron le 24 juillet et au lac Campion, c'est-à-dire une partie du réservoir du Poisson Blanc, le 29 juillet. Les lacs ont été divisés en zones homogènes et chaque zone a été caractérisée selon une définition précise qui illustre l'état de la bande riveraine. Ensuite deux types de cartes ont été produites pour chaque lac : une carte présentant le type d'occupation et une carte présentant le pourcentage de recouvrement par la végétation naturelle de la rive.

- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible

Le lac Forgeron ayant démontré un intérêt pour le protocole de suivi du périphyton, l'agente de liaison a formé l'association à la réalisation du protocole de suivi du périphyton sur le terrain le 29 juillet. Le plan de suivi préliminaire a été réalisé. Un inventaire des plantes aquatiques a également été réalisé au lac Earhart le 8 août.

Durant la caractérisation des bandes riveraines au lac Campion, l'agente a pu identifier certaines espèces de plantes aquatiques à la demande du bénévole. Celles-ci étaient toutes des espèces indigènes.



1.2 Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé.

- Réaliser un suivi à l'aide de la multisonde au lac O'Neil;

Le suivi complémentaire de la qualité de l'eau à l'aide de la multisonde a été réalisé au lac O'Neil le 6 août. Ce suivi permet d'obtenir des données de température, de pH, d'oxygène dissous et de conductivité spécifique de la colonne d'eau. Une fiche d'interprétation des résultats a été rédigée.

- Réaliser la carte bathymétrique du lac Earhart.

Les levées bathymétriques ont été réalisées le 5 août au lac Earhart et la carte bathymétrique a été produite par la suite. En plus de permettre une connaissance précise de la superficie, du volume, des profondeurs moyenne et maximale des lacs, les cartes bathymétriques nous renseignent sur la superficie du bassin versant des lacs, donnée essentielle pour comprendre son état de santé.

Objectif 2. SENSIBILISATION - COMMUNICATION

2.1 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- Rédiger le contenu d'un dépliant sur la navigation responsable;

Un dépliant sur la navigation responsable a été rédigé. Le code d'éthique de navigation de la Fédération lausois des associations de lacs (FLAL) a ainsi été mis à jour en ajoutant des informations supplémentaires notamment sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes.

- Organiser des séances d'informations offertes au public sur la revégétalisation des berges, les espèces aquatiques exotiques envahissantes et/ou la navigation responsable;

Deux séances d'information sur la revégétalisation des berges ont été offertes au public le 17 juillet, en présentiel et en virtuel. Quinze personnes étaient présentes lors de la présentation à Notre-Dame-du-Laus et huit personnes étaient présentes en virtuel. Cette séance a été organisée en partenariat avec la pépinière Sainte Onge. L'agente de liaison a traité de l'importance de la bande riveraine et des techniques de revégétalisation et le propriétaire de la pépinière a présenté dix plantes adaptées pour les berges. 15 dégliants « Bandes riveraines au travail » ont été distribués.



Le temps prévu pour une autre séance d'information a finalement été consacré à une formation sur le lavage des embarcations. L'agente de liaison a effectué une démonstration sur une barque, expliquant les cinq étapes essentielles pour nettoyer correctement son embarcation. Une vidéo a également été présentée à la fin de la formation.

- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

Plusieurs questions formulées par courriel ou encore par téléphone ont été traitées par l'agente tout au long de l'été.

2.2 Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Organiser une table de concertation avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.

Une table de concertation a été tenue le 2 juillet 2024 à la salle communautaire de la municipalité. Mickael Saint-Louis, urbaniste à la municipalité, était présent pour appuyer l'agente de liaison lors de la période de questions. Des représentants des lacs Corbeau, Bigelow, du Poisson Blanc et Forgeron étaient présents.

3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique puisse être en poste à Notre-Dame-du-Laus dans une prochaine année.

3.1 Caractérisation et connaissance

- Encourager l'inscription des lacs non-inscrits au RSVL et entamer le suivi de l'état de santé de ces lacs grâce aux protocoles du programme;
- Pour les associations déjà inscrites au RSVL, poursuivre ou reprendre les activités du RSVL. Certaines associations ont démontré leur intérêt à reprendre ou continuer ces activités et il est important de les soutenir afin d'encourager leur mobilisation et assurer la pérennité des suivis;
- Effectuer des patrouilles de détection de PAEE régulièrement dans les lacs non atteints par le myriophylle à épis;

3.2 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs génèrent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Faire la promotion du lavage des embarcations et du matériel nautiques, surtout en début de saison estivale;
- Évaluer la possibilité d'installer des cordes et des bouées dans les lacs affectés par le myriophylle à épis pour identifier les zones où la plante est présente et limiter la navigation à ces endroits;
- Effectuer une tournée porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains des lacs Campion et Forgeron aux bonnes pratiques à adopter en lien avec la bande riveraine;
- Continuer à publier des articles de sensibilisation en lien avec la protection des plans d'eau dans le journal local Le Lausois;
- Continuer la distribution d'arbres et plus particulièrement des espèces indigènes adaptées aux bandes riveraines aux citoyens;
- Maintenir active la Fédération Lausoise des associations lacs (FLAL) et poursuivre les rencontres avec la municipalité.

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à Notre-Dame-du-Laus sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet à l'aide des outils disponibles tels :

- [Le guide sur le myriophylle à épis](#)
- [La vidéo de sensibilisation sur le lavage des embarcations](#)
- [Le répertoire des stations de lavage](#)
- [Les panneaux de sensibilisation au lavage des embarcations](#)

4. Conclusion

Cet été, l'équipe du CRE Laurentides a accompagné la municipalité de Notre-Dame-du-Laus et ses associations dans leurs efforts pour protéger l'état de santé des lacs. Le mandat a non seulement permis de sensibiliser les usagers à l'importance des bandes riveraines, mais aussi de renforcer la volonté et l'implication des riverains dans la participation aux protocoles du RSVL. Leur engagement actif constitue un atout majeur pour la préservation durable de ces milieux naturels.

Références

CRE Laurentides (2024). CRE Laurentides – Votre réseau environnemental. En ligne [<https://crelaurentides.org/>], consulté en septembre 2024.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2024). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en septembre 2024.

Municipalité de Notre-Dame-du-Laus (2024). Accueil. En ligne [<https://www.notre-dame-du-laus.ca/accueil>]

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION

OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION-CONNAISSANCE

Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une formation sur le protocole de caractérisation des bandes riveraines;
- Évaluer la possibilité d'organiser des formations aux autres protocoles du RSVL selon l'intérêt;
- Effectuer un suivi et une cartographie de la propagation du myriophylle à épis au lac O'Neil;
- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs Bigelow, Earhart, Forgeron et O'Neil;
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible.

Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires à l'aide de l'équipement scientifique spécialisé.

- Réaliser un suivi à l'aide de la multisonde au lac O'Neil;
- Réaliser la carte bathymétrique du lac Earhart.

OBJECTIF 2. SENSIBILISATION-COMMUNICATION

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- Rédiger le contenu d'un dépliant sur la navigation responsable;
- Organiser des séances d'informations offertes au public sur la revégétalisation des berges, les espèces aquatiques exotiques envahissantes et/ou la navigation responsable;
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs;

Favoriser la mobilisation des bénévoles.

- Participer aux AGA des associations de lacs (s'il y a lieu) ;
- Organiser une table de concertation avec les représentants de tous les lacs afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total des outils distribués :

(125) Guide sur le myriophylle à épis;

(50) Dépliant « Bandes riveraines au travail »;

(2) Brosse myriophylle à épis.

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
02 juillet	Table de concertation	8	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du mandat, des protocoles du RSVL et de quelques enjeux par rapport à la santé des lacs Représentants des lacs Corbeau, Bigelow, du Poisson Blanc et Forgeron
08 juillet	Formation sur le protocole de caractérisation des bandes riveraines	4	Présentation du protocole du RSVL
17 juillet	Séance d'information sur la revégétalisation des berges	15	<ul style="list-style-type: none"> En partenariat avec la pépinière St Onge Présentation de l'importance de la bande riveraine et comment l'aménager ainsi que de quelques espèces pouvant y être plantées Distribution de dépliants « Bandes riveraines au travail »
22 juillet	Caractérisation de la bande riveraine au lac Earhart	1	.
24 juillet	Caractérisation de la bande riveraine au lac Forgeron	3	.
29 juillet	Caractérisation de la bande riveraine au lac Campion (réservoir du Poisson blanc)	1	
29 juillet	Formation terrain sur le suivi du périphyton au lac Forgeron	3	Un plan de suivi préliminaire a été réalisé, mais en raison du manque de roches adéquates, les sites identifiés devront être révisés.
30 juillet	Caractérisation de la bande riveraine au lac Bigelow	1	
05 août	Bathymétrie du lac Earhart	1	
06 août	Multisonde du lac O'Neil	1	

07 aout	Cartographie de la propagation du myriophylle à épis au lac Forgeron	4	
08 aout	Inventaire des plantes aquatiques au lac Earhart	1	